

SUD

Solidaires

vos syndicat à la CEIDF



sudceidf@orange.fr

BPCE

www.sudbpce.com

A Paris, le 07/12/2018

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Christine Deldicque

Martine Desaules - Bettina Larry - Olivier Le Saec - ALEXANDRA RIDEAU

64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

DÉCLARATION DES ÉLUS SUD

Sur le projet d'acquisition par la CEIDF des Banques de Nouvelle Calédonie et Tahiti à BPCEI

Lors du CSE du 25/10/18, la direction a présenté aux élus un projet de rachat à BPCE International des titres de la banque de Tahiti, de la Banque de la Nouvelle Calédonie, du portefeuille de crédit de BPCE International et de T2SPAC (GIE en charge de la réalisation des investissements informatiques et bureautique).

Suite à une demande d'expertise sollicitée par les élus Sud, une nouvelle réunion s'est tenue le 23 novembre 2018 afin de poursuivre l'information et de voter sur la demande d'expertise.

Grâce à la nouvelle majorité CGC-CFDT appelée de ses vœux par le directoire et qui a vu le jour lors de l'élection de juin 2018, pour la première fois dans l'histoire de la CEIDF pour un projet de cette envergure qui va coûter en fonds propres et dégradera d'environ 2.6 points notre ratio de solvabilité, il n'y aura pas d'expertise, la nouvelle majorité estimant qu'elle avait eu réponse à toutes ses questions. Pour les élus Sud, il ne s'agit là que d'une mise en bouche et certainement le premier dossier d'une longue série. Nous pensons que désormais ces organisations syndicales se contenteront d'une information minimum dispensée par la direction.

Nonobstant l'absence d'expertise qui à notre sens aurait permis d'avoir un éclairage sur la pertinence économique et les impacts sociaux de cette opération, nous avons appris lors de la séance du 23 novembre que le dossier n'était pas totalement finalisé et que la CEIDF était encore en discussion avec BPCE sur certains points. Un des points et non des moindres concerne le

prix. La banque de Nouvelle Calédonie n'a pas distribué de dividendes et par conséquent ses fonds propres de 200 M€ sont trop élevés.

Les discussions portent sur une éventuelle distribution de dividendes avant l'achat pour faire baisser le montant des fonds propres et par conséquent le prix et donc l'impact sur notre ratio de solvabilité.

Un autre point concerne le rachat du portefeuille de crédits. Or, 15 lignes de crédits portent un risque de près de 150 M€ sur 500 M€. La CEIDF demande à BPCE d'apporter sa garantie mais rien n'est arrêté à ce jour. Par ailleurs, pour ces 2 banques, le système informatique sera à revoir. Soit elles adopteront notre système informatique, soit il conviendra d'améliorer leur système actuel. Dans les 2 cas, cela reviendra très cher. Combien exactement ? Nous ne le savons pas mais il est fort à parier que cela risque d'obérer à court ou moyen terme leur rentabilité.

Lors de la séance du 23 novembre, les élus Sud au CSE ont demandé à la direction de renoncer à recueillir l'avis du CSE sur ce projet tant que le dossier n'était pas finalisé.

Notre demande a été rejetée, la direction ayant estimé que nous avions suffisamment d'éléments et que nous devions nous contenter d'une fourchette de prix.

Dans ces conditions, les élus Sud estiment qu'ils ne disposent pas de tous les éléments pour rendre un avis éclairé sur ce projet.

En conséquence, ils ne participeront pas au vote.

N°24/2018

A Paris, le 07/12/2018

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau Christine Deldicque - Martine Desaules
Bettina Larry - Olivier Le Saec - Alexandra Rideau